Fin des subventions à l’éthanol aux États-Unis

23 janvier 2012

Dans le souci de réduction de leur déficit budgétaire (s’élevant à 1 300 milliards de dollars, soit près de 9 % de leur PIB), les subventions à l’éthanol ont pris fin le premier janvier dernier aux États-Unis. La **suppression du crédit d’impôt dont bénéficiaient les raffineurs** pour ce biocarburant rapportera 6 milliards de dollars. **Parallèlement, les droits de douanes sur les importations d’éthanol ont été levés.**

Votées en juin 2011au Sénat, ces mesures **ne remettent toutefois pas en cause le principal soutien des États-Unis au développement des biocarburants : les mandats d’incorporation**. Le gouvernement fixe en effet annuellement les volumes minima devant être incorporés aux carburants traditionnels, soutenant ainsi une demande élevée pour les biocarburants. **En 2012, le taux d’incorporation a été porté à 9,23 %.** Ce taux est en croissance progressive jusqu’en 2022, avec des volumes à incorporer à multiplier par 4 entre 2008 et 2022.

Le tiers du maïs américain est aujourd’hui utilisé pour les biocarburants.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d’études et de prospective